

SEANCE DU 06 JUILLET 2021

Date de la convocation :
24 juin 2021
Date d'affichage :
24 juin 2021

 Département de l'Aube

République Française

COMMUNE LA FOSSE CORDUAN

Nombre de membres en exercice : 11
Séance du 06 juillet 2021**Présents : 9**

L'an deux mille vingt et un le six juillet à dix-neuf heures trente minutes l'assemblée, régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric ZAMMIT, Maire.

Votants : 11

Sont présents : Frédéric ZAMMIT, Céline PAYEN, Jacky DEFERT, Christian BAUDOUX, Laurence RUTTEN, Julien CHALON, Sébastien LECLERT, Tristan DOUINE, Stéphane KOOTSTRA.

Absents : Laurie VANCRAEYNESTE, Jessy CARRION.

Représentés Jessy CARRION par Céline PAYEN, Laurie VANCRAEYNESTE par Christian BAUDOUX

Secrétaire de séance : Céline PAYEN

L'Assemblée n'approuve pas le compte rendu de la séance précédente.

OBJET : Subvention communale 2021_07_06_1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE d'attribuer une subvention de 100 € à l'association FESTIFOSSE pour l'année 2021.

POUR : 10
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

OBJET : Emprunt Abris bus - 2021_07_06_2

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que le projet d'installation des abris bus est sur le point de se finaliser. Il est donc nécessaire de faire un emprunt de 4 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACCEPTE de faire un emprunt de 4 000 € sur 6 ans auprès du Crédit Mutuel pour financer les abris bus.
DONNE POUVOIR au Maire pour signer tous les documents afférents au dossier.

POUR : 11
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

OBJET : Ralentissement de la RD 442 - 2021_07_06_3

L'Assemblée n'étant plus en parfait accord entre la Mise en place d'une signalisation tricolore au carrefour des rues Saint Jacques (RD 442) et de la rue de la Mairie (D 19A) et l'Aménagement de sécurité afin d'abaisser la vitesse en entrée et sortie d'agglomération, ainsi que dans la traverse RD 442 voté le 25 mai 2021 en majorité pour l'aménagement de sécurité et au vu de la nouvelle réglementation et après de nombreux échanges sur la fiabilité de la mise en place des feux tricolores récompenses, Monsieur Le Maire propose à l'Assemblée de refaire un vote qui sera définitif pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

6 voix pour l'aménagement de sécurité.

1 voix pour la mise en place des feux tricolore

3 abstentions

VOTE pour l'aménagement de sécurité afin d'abaisser la vitesse en entrée et sortie d'agglomération, ainsi que dans la traverse RD 442.

DEMANDE à ce que les ralentissements situés à proximité du croisement de la rue saint jacques et de la rue de la Mairie soient décalés tout en respectant la réglementation en vigueur.

PRECISE que les crédits seront prévus au budget primitif 2021.

PRECISE qu'une demande d'emprunt sera nécessaire pour finaliser ce projet.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document relatif au projet de l'aménagement de sécurité afin d'abaisser la vitesse en entrée et sortie d'agglomération, ainsi que dans la traverse RD 442.

POUR : 0

ABSTENTION : 3

CONTRE : 0

Questions diverses :

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 20h13.